

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Novembre 2015

Le mois de Novembre 2015 a connu un ensemble d'événements malheureux qui ont eu un impact sur l'architecture des manifestations citoyennes aussi bien collectives qu'individuelles.

En effet, cet acte barbare de décapitation du jeune berger Mabrouk Soltani, âgé de 16 ans, dans le mont Mghilla, région de Sidi Bouzid. Région, comme beaucoup similaires, qui connaît une situation de précarité extrême.

Le couvre-feu instauré par la Présidence de la république, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, suite à l'attentat suicide perpétré contre le bus navette du personnel de la sécurité présidentielle et ce, au cœur de la capitale, à 300 mètres de l'avenue principale de la capitale et du ministère de l'intérieur.

Ce couvre-feu, accompagnée par un ensemble d'opérations et de mesures visant à mettre à nu les cellules terroristes, a été l'objet d'une vague de craintes et de protestations quant au retour des pratiques abusives éventuelles par l'appareil sécuritaire et de l'atteinte aux libertés individuelles. D'autant plus que ceci a été accompagné par le retour de certains responsables de l'ancien régime sécuritaire.

Par ailleurs, le mois de Novembre 2016 a, également, été le théâtre de diverses préoccupations, aussi bien d'ordre politique, comme les réalisations du gouvernement et ses résultats dans par rapport à certains dossiers épineux et le budget de l'Etat relatif à l'année 2016 ; mais aussi d'ordre économique et social autour de l'absence de perspectives de développement national, de développement régional, de croissance économique, les lacunes dans le domaine de la santé, les infrastructures nationales et les négociations sociales dans le secteur privé.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

L'Observatoire Social Tunisien a enregistré une baisse considérable des manifestations citoyennes, par rapport au mois d'Octobre 2015.

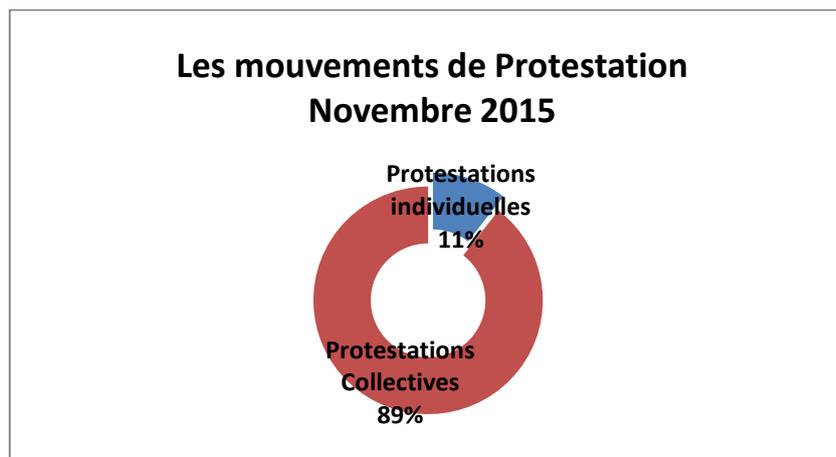
En effet, il a été observé 390 mouvements, durant le mois de Novembre 2015, chiffre à comparer aux 910 manifestations enregistrées durant Octobre 2015.

Cette baisse est, essentiellement, due au recul des mouvements dans le secteur éducatif caractérisant le mois précédent.

Mois	Novembre		Octobre	
Nature des Mouvements				%
Protestations individuelles	41	11%	50	5%
Protestations Collectives	349	89%	860	95%
Mouvements de Protestation	390		910	

Durant le mois de Novembre 2015, l'architecture des mouvements citoyens de protestation a connu une modification, en proportions, par rapport au mois d'Octobre de cette même année.

Les protestations collectives ont diminué considérablement en passant de 860 mouvements, durant Octobre 2015 à 349 mouvements collectifs durant Novembre 2015.



Les mouvements individuels, qui incluent le suicide, tentatives de suicides et autres types de mouvements, sont passés, en nombre, de 50 actes dont 42 de suicides et tentatives,

durant octobre 2015 à 41 actes dont 36 cas de suicides et tentatives, durant ce mois de Novembre.

Le mois de Novembre 2015 a été témoin de 89% de protestations collectives et de 11% de mouvements individuels.

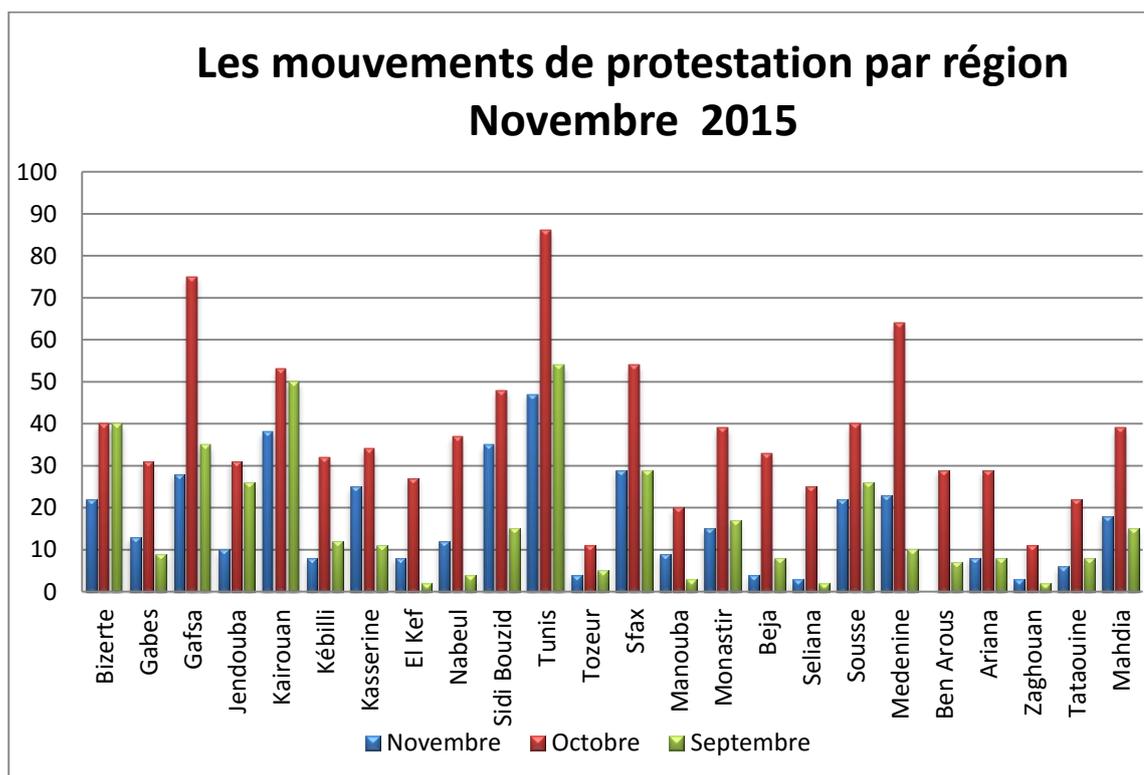
Les mouvements citoyens de protestation par région sont présentés comme suit :

	Novembre		Octobre		Septembre	
		%		%		%
Bizerte	22	6%	40	4%	40	10%
Gabes	13	3%	31	3%	9	2%
Gafsa	28	7%	75	8%	35	9%
Jendouba	10	3%	31	3%	26	7%
Kairouan	38	10%	53	6%	50	13%
Kébilli	8	2%	32	4%	12	3%
Kasserine	25	6%	34	4%	11	3%
El Kef	8	2%	27	3%	2	1%
Nabeul	12	3%	37	4%	4	1%
Sidi Bouzid	35	9%	48	5%	15	4%
Tunis	47	12%	86	9%	54	14%
Tozeur	4	1%	11	1%	5	1%
Sfax	29	7%	54	6%	29	7%
Manouba	9	2%	20	2%	3	1%
Monastir	15	4%	39	4%	17	4%
Beja	4	1%	33	4%	8	2%
Seliana	3	1%	25	3%	2	1%
Sousse	22	6%	40	4%	26	7%
Medenine	23	6%	64	7%	10	3%
Ben Arous	0	0%	29	3%	7	2%
Ariana	8	2%	29	3%	8	2%
Zaghouan	3	1%	11	1%	2	1%
Tataouine	6	2%	22	2%	8	2%
Mahdia	18	5%	39	4%	15	4%
Total	390		910		398	

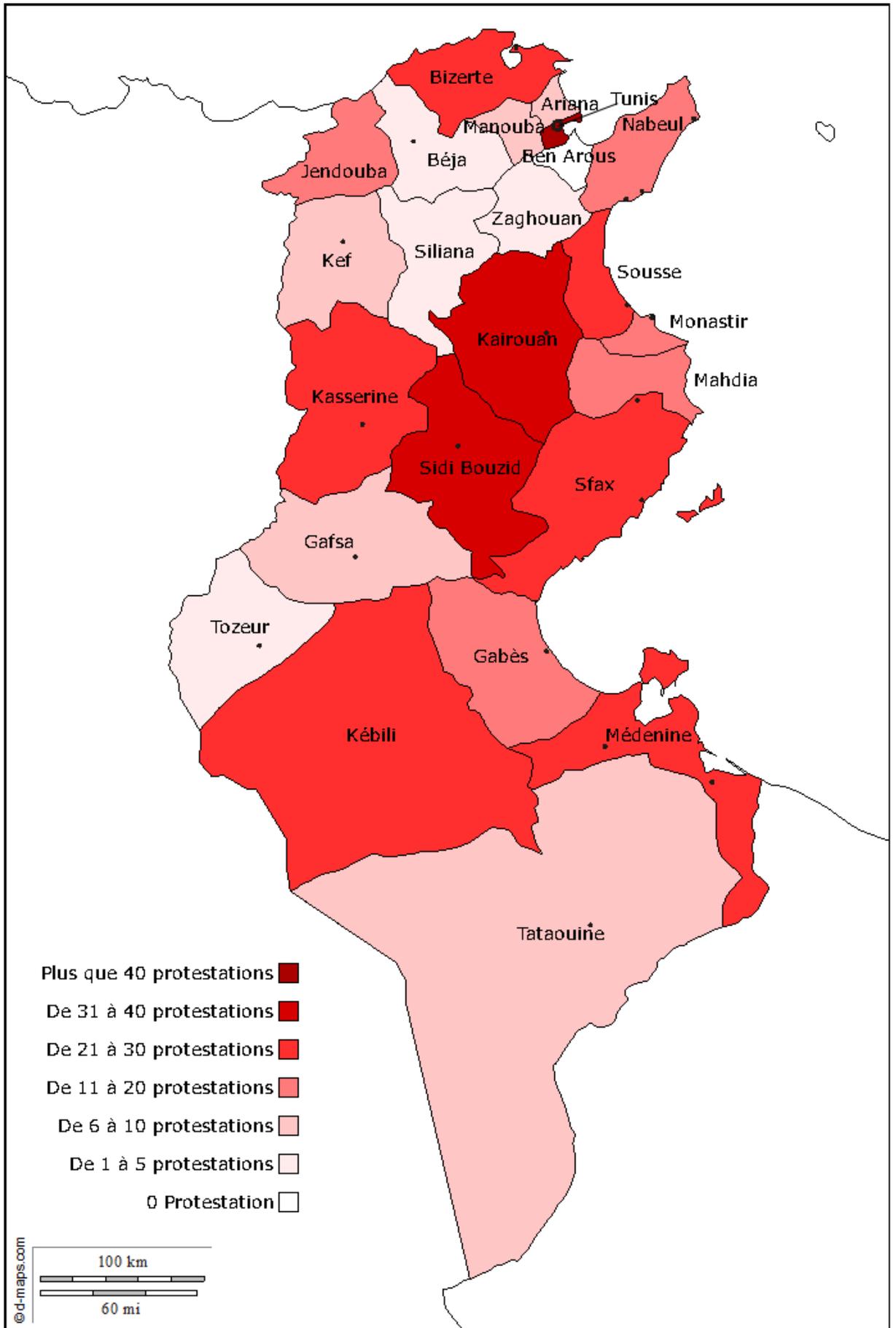
Les 24 gouvernorats de la république tunisienne ont connu une baisse notable des mouvements de protestation, aussi bien collectifs qu'individuels.

Le gouvernorat de Ben Arous a été relativement calme, durant le mois de Novembre 2015, vu sa position géographique proche du gouvernorat de Tunis, théâtre des plus fréquentes manifestations citoyennes.

En effet, le gouvernorat de Tunis reste l'essentiel lieu de protestations avec 47 mouvements durant le mois de Novembre 2015. Les gouvernorats de Kairouan et Sidi Bouzid ont dépassés le seuil des 30 mouvements citoyens, soit plus d'un mouvement par jour.



Bien que les revendications diffèrent et les proportions soient à la baisse, les gouvernorats de Gafsa, Kasserine, Médenine et à part égale Sousse et Bizerte ont, également, été les scènes de mouvements de protestation assez fréquents.



Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Novembre		Octobre		Septembre	
Nature des Mouvements		%		%		%
suicides et tentatives de suicide	36	88%	42	84%	69	92%
autres mouvements de protestations	5	12%	8	16%	6	8%
Protestations individuelles	41		50		75	

36 cas de suicide et tentatives de suicides et 5 autres cas de protestations individuelles ont été observés durant le mois de Novembre 2015 constituant une certaine baisse en comparaison aux 42 cas de suicides et tentatives ainsi qu'aux 8 autres formes de protestations individuelles relatives au mois d'octobre 2015.

L'Observatoire Social Tunisien a noté les formes de protestation, autres que les suicides et tentatives, suivantes :

- Dans le gouvernorat de Tunis :
 - o La protestation et le sit-in avant la saisie en justice, d'une institutrice suite au refus de lui octroyer le poste de permanente en la maintenant comme remplaçante, malgré sa réussite au concours et ce pour cause d'âge avancé ;
 - o L'indignation, de sa conjointe, contre l'arrestation injuste pour diffamation du syndicaliste de la sécurité Walid Zarrouk ;

- Dans le gouvernorat de Jendouba :
 - o La grève de la faim de l'étudiant Makrem Kherzi dans le but de réclamer une dérogation d'inscription à la Faculté des Sciences Juridiques de Jendouba ; sachant que plusieurs mouvements collectifs de cette revendication, ont été observés, dans diverses régions ;

- Dans le gouvernorat de Médenine, à Djerba-Midoun :

- L'indignation et l'appel à la protection de la mère de 2 militaires s'ayant vu inscrire des tags de menaces sur les murs de son domicile surtout qu'elle habite toute seule ;
- Dans le gouvernorat de Sousse :
 - L'enseignant Jallel Dalleli s'est indigné contre son interdiction d'assurer les cours qui lui reviennent de droit suite à sa nomination à la Faculté des Lettres de Sousse depuis 2013. Cours qui sont toujours assurés par des contractuelles.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Une baisse des cas de suicides et tentatives de suicides a été observée, durant le mois de Novembre 2015, puisque 36 cas ont été constatés.

Il est, cependant, malheureux de constater qu'un cas sur sept est un acte d'enfants de moins de 15 ans et que le gouvernorat de Kairouan continue à être le théâtre du plus fort taux de suicide avec le tiers des cas relevés.

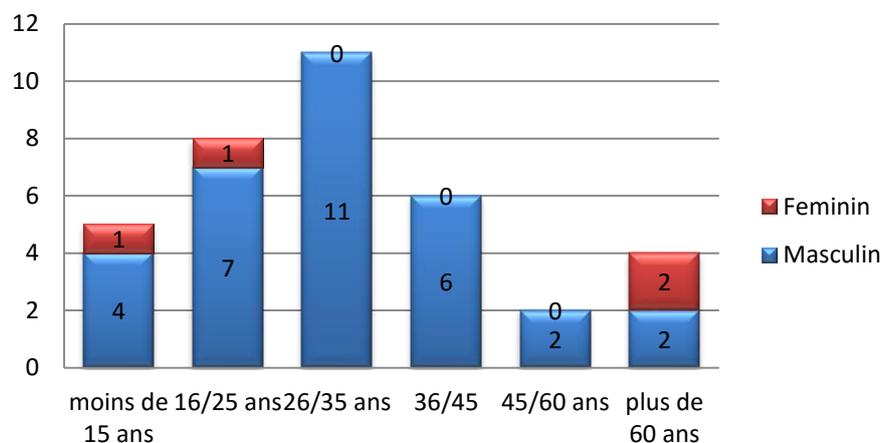
Une analyse qualitative basée sur le genre et les tranches d'âge permet de remarquer :

- Une augmentation des suicides des jeunes garçons de moins de 15 ans passant d'un seul cas, durant le mois d'Octobre 2015, à 4 cas durant Novembre 2015 ;
- Une baisse remarquable des suicides et tentatives du genre féminin, avec 4 cas observés en Novembre 2015 contre 11 cas durant Octobre 2015 ;

Tranches d'âge	moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	45/60 ans	plus de 60 ans	Total
Masculin	4	7	11	6	2	2	32
Féminin	1	1	0	0	0	2	4
Total	5	8	11	6	2	4	36

- La tranche d'âge située entre 26 et 35 ans continue à connaître le plus fort taux de suicides et tentatives observés auprès du genre masculin ;
- Une baisse notable des cas de suicides et tentatives aussi bien dans la tranche d'âge située entre 46 et 60 ans que la frange de plus que 60 ans.

Les suicides et tentatives de suicide par genre Novembre 2015



Une observation par région permet d'établir le tableau suivant :

	Novembre	Octobre	Septembre
Villes			
Bizerte	2	3	31
Gabes	3	0	0
Gafsa	2	0	1
Jendouba	1	1	3
Kairouan	11	6	7
Kébili	0	1	0
Kasserine	3	3	0
El Kef	2	0	0
Nabeul	3	7	2
Sidi Bouzid	1	0	1
Tunis	2	1	0
Tozeur	0	0	0
Sfax	0	2	3
Monastir	1	6	5
Beja	0	2	3
Seliana	1	0	0
Sousse	2	2	4
Manouba	0	1	1
Médénine	0	1	0
Ben Arous	0	0	0
Ariana	1	1	1
Zaghouan	0	1	0
Tataouine	1	1	1

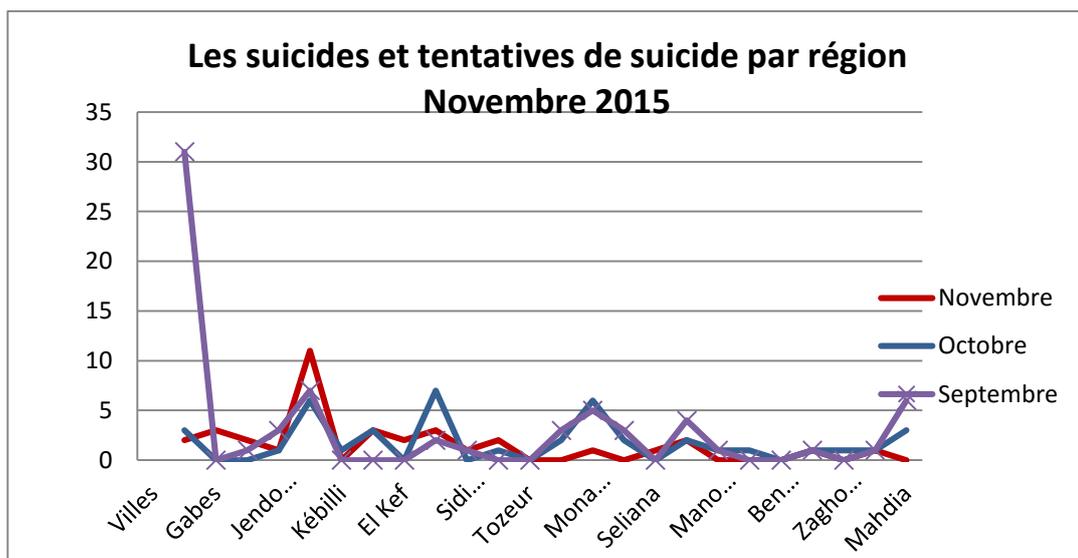
Mahdia	0	3	6
Total	36	42	69

Le gouvernorat de Kairouan continue à connaître le plus important nombre de suicides et tentatives observés avec 11 cas, comprenant :

- Le cas d'une écolière à Bouhajla et une jeune fille de 15 ans dans la région d'El Alaa ;
- 3 écoliers, dans la région d'El Alaa le premier par pauvreté, le second pour cause de renvoi de 3 jours de son école et le troisième pour causes de différends familiaux ;
- 3 jeunes entre 18 et 19 ans ont commis des actes suicidaires, ayant pour cause des difficultés psychologiques et un cas par handicap mental ;
- 2 enseignants remplaçants comme signes de protestation contre la non-régularisation de la situation des leurs confrères en dépit des postes vacants dans plusieurs écoles primaires ;
- L'immolation d'un contrebandier d'essence lors de sa détention au poste, par les forces de l'ordre.

Le gouvernorat de Gabes a connu 3 cas de suicides et tentatives :

- Un syrien, de 32 ans, habitant en Tunisie a tenté de mettre fin à ses jours à cause de la situation de son pays d'origine ;
- La menace de suicide de 2 pêcheurs à cause de la pollution des zones maritimes.



Le gouvernorat de Kasserine a connu, également, 3 cas de suicides et tentatives :

- Le chômage a été la raison de la tentative de suicide d'un jeune de la région ;
- 2 tentatives de suicide ont été le résultat de l'évolution d'un sit-in de 10 employés dans une usine de halfa.

Trois cas de suicides et tentatives dans le gouvernorat de Nabeul :

- 2 jeunes ont mis fin à leurs jours l'un d'eux pour des différends familiaux ;
- Le suicide déplorable d'un enfant de 12 ans à Bou Argoub.

Le gouvernorat de Bizerte :

- Un quadragénaire a mis fin à ses jours suite à des différends conjugaux ;
- La non-régularisation de la situation de son kiosque a poussé son propriétaire à tenter de se suicider.

Le gouvernorat de Gafsa :

- Un enfant de 14 ans a commis l'irréparable en mettant fin à sa vie ;
- Un jeune de la région a tenté de mettre fin à sa vie pour cause de chômage.

Le gouvernorat de Tunis :

- Le suicide d'un détenu en subtilisant l'arme d'un agent de la sécurité dans l'enceinte du tribunal de première instance de Tunis ;
- La mère du journaliste Nadhir Legtari a menacé de suicider en exprimant sa détresse quant au statu quo de la situation de son fils disparu en Lybie et toujours sans nouvelles.

Le gouvernorat de Sousse a été témoin de 2 cas de suicides de jeunes, l'un d'eux souffrait de sa situation précaire due à son chômage.

Le gouvernorat du Kef a connu, également, le suicide d'un jeune père de 3 enfants suite à son désespoir face à la longue durée de son chômage et sa situation précaire. Ainsi que le cas d'une dame de 84 ans suite à des relations conflictuelles avec sa belle-fille.

Les gouvernorats de Jendouba, Sidi Bouzid, Seliana, Monastir et l'Ariana ont été témoins, respectivement, d'un seul cas de suicide.

Les autres gouvernorats sont dans une période d'accalmie.

Suite à une analyse qualitative, il a été observé que le tiers des cas (soit 11) de suicides et tentatives sont par immolation, 7 cas par pendaison et 4 actes de précipitation dans le vide.

Les mouvements de protestations collectifs :

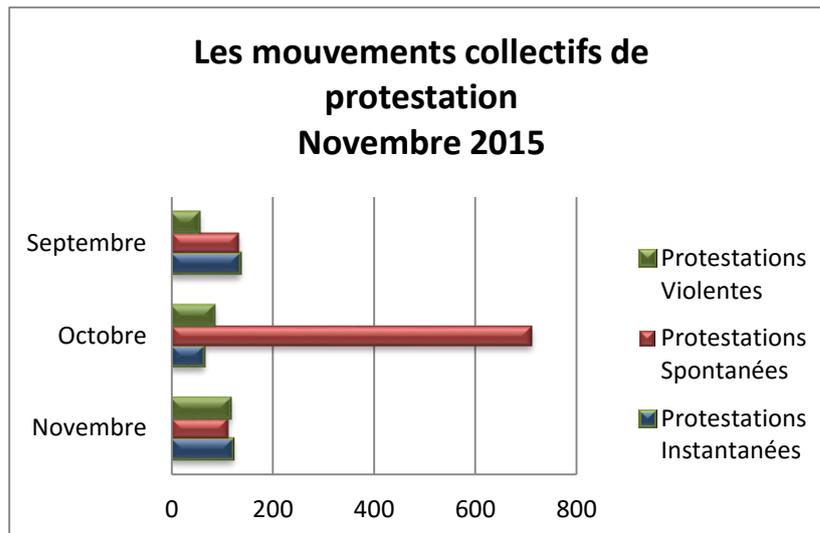
Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit, durant le mois de Novembre 2015 :

	Novembre	Octobre	Septembre
Protestations Instantanées	120	64	134
Protestations Spontanées	113	712	134
Protestations Violentes	116	84	55
Total	349	860	323

Le mois de Novembre 2015 a vu une évolution, dans l'architecture des manifestations collectives observées.

En effet, les manifestations spontanées ont connu une plus forte fréquence par rapport au mois d'Octobre 2015, passant de 64 manifestations à 120 mouvements de protestation collective. Une pareille augmentation a été observée, concernant les manifestations violentes ; qui passent de 84 mouvements de protestation à 116 manifestations à connotation violente.

Par ailleurs, une baisse des manifestations spontanées a été observée, durant le mois de Novembre 2015, soit 113 mouvements spontanés à comparer avec les 84 protestations durant le mois d'Octobre de la dite année.



Il est à noter que les proportions des mouvements relevés sont d'une fréquence à peu près égale dénotant une évolution dans le comportement protestataire des citoyens.

En observant les fluctuations des modes de protestations collectives, durant les mois précédents, il en ressort que l'évolution de la nature et l'intensité des mouvements était, auparavant, graduelle passant par le mode instantané puis, spontané ensuite violent. Le mois de Novembre 2015 a connu un changement dans le sens où les mouvements collectifs de protestation prennent une tournure violente de plus en plus fréquente. Ce qui présage une augmentation de ce mode d'expression de protestations dans les mois à venir.

Une analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le récapitulatif suivant :

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	12	19	10	41	12%
Institutionnel	15	19	12	46	13%
Social	27	8	11	46	13%
Educatif	26	27	29	82	23%
environnemental	7	9	5	21	6%
Sécuritaire	14	11	13	38	11%
Politique	6	12	4	22	6%
Sanitaire	5	5	1	11	3%
Religieux	1	1	4	6	2%
Sportif	7	2	27	36	10%
Total	120	113	116	349	
%Age	34%	32%	33%		

Les revendications liées au secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur continuent à occuper une place prépondérante dans le paysage protestataire, tous types confondus, durant le mois de Novembre 2015.

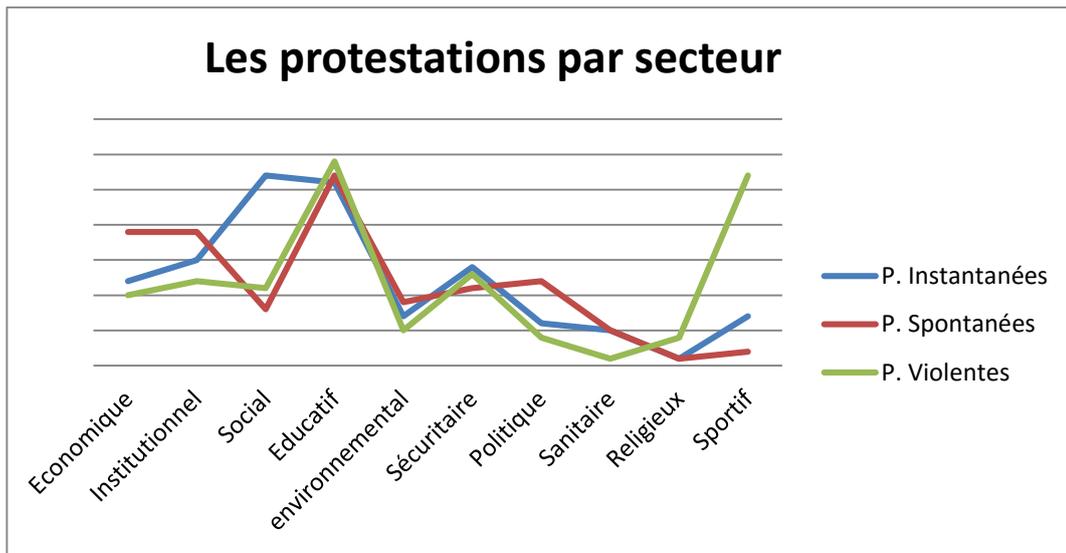
Les principales préoccupations étaient essentiellement autour des conditions sanitaires et éducatives dans les écoles primaires, la régularisation de la situation des enseignants remplaçants et contractuels, les recrutements dans l'enseignement primaire et supérieur ainsi que la possibilité d'une quatrième inscription dans les institutions supérieures.

Le social et l'économique continuent à être aussi présents dans les réactions de protestations collectives.

En effet, le chômage, l'emploi, la précarité sociale, le droit à l'eau potable, le racisme et autres sont autant de sujets qui ont marqué la structure des protestations sociales marquant le mois de Novembre 2015.

La revendication d'un développement régional adéquat, des infrastructures décentes, l'absence de régulation des prix de certains produits (comme les dattes et autres produits de consommation), les mesures restrictives de circulation et de ventes des marchandises ont été les motivations économiques essentielles durant le mois de Novembre 2015.

Les revendications institutionnelles et politiques ont été très présentes dans l'architecture des protestations citoyennes collectives, entre la dénonciation du terrorisme, la corruption, la régularisation de certaines situations contractuelles, la régularisation et l'octroi de certaines licences de vente (de tabac), d'exploitation (les conducteurs de taxi) et de diffusion (une chaîne radio).



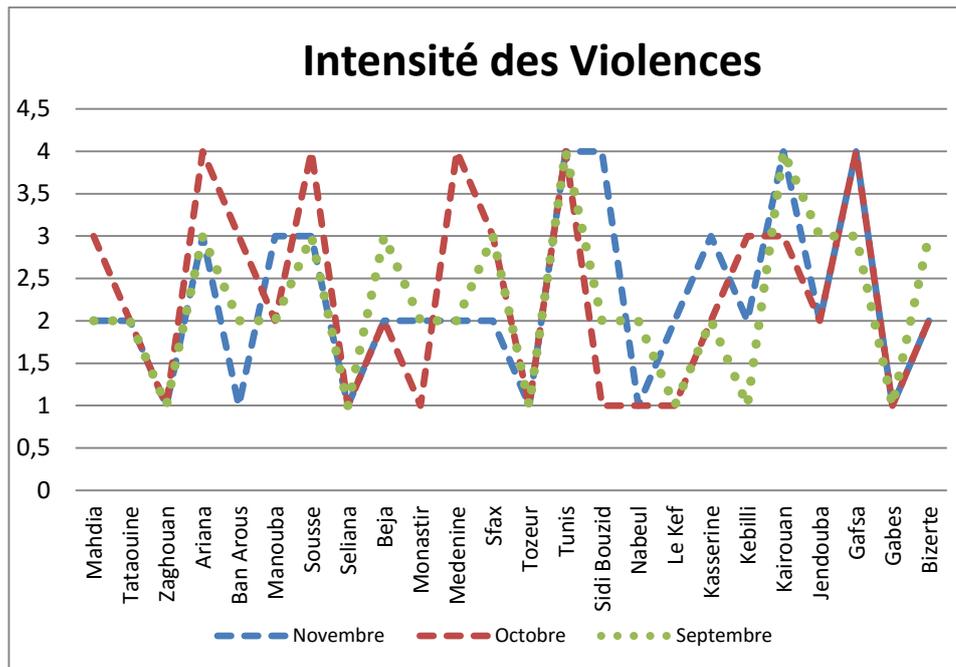
Les conditions sanitaires et environnementales, comme la pollution par les déchets, la protection de l'environnement, les conditions sanitaires déplorables dans certaines institutions médicales et éducatives, une enquête sur des décès suspects dans certains hôpitaux et le droit à un hôpital de région sont, entre autres raisons, les sources de mouvements de protestations collectives assez importantes en nombre et en violence.

Les instances sécuritaires ont été la cible de plusieurs protestations à caractère violent afin de dénoncer les dépassements et les pratiques brusques de certains corps sécuritaires.

Par ailleurs et en dépit des événements qu'ont connu certains lieux de culte dans la ville de Sfax lors des prières du vendredi, les protestations liées aux revendications religieuses ont vu un certain répit.

Les violences :

L'Observatoire Social Tunisien a relevé la cartographie des violences observées par gouvernorats suivante :



Bien que l'intensité des violences enregistrées, durant le mois de Novembre 2015, ait connu une certaine accalmie par rapport aux mois d'Octobre et Septembre 2015, elle reste néanmoins importante dans les 24 gouvernorats de la république tunisienne.

Le mois de Novembre 2015 a été le théâtre d'une vague d'attaques terroristes sans précédents dans plusieurs gouvernorats.

La décapitation du jeune berger Mabrouk Soltani et l'envoi de sa tête, à sa famille, avec son cousin de 14 ans, un individu a fait exploser sa ceinture à la montée d'un des bus navettes de la garde présidentielle faisant 12 morts et plusieurs blessés et ce au cœur de la capitale, hormis d'autres cas et notamment dans les gouvernorats de Zaghouan, Sidi Bouzid et Kasserine où des individus ont approché des écolières afin de leur communiquer des informations relatives à leur écoles ou tenté de leur donner des explosifs à placer dans leurs institutions éducatives.

Un extrémiste religieux a tenté de semer la terreur auprès de la fille d'un officier appartenant au corps militaire en l'agressant verbalement et psychologiquement dans le gouvernorat de Kairouan.

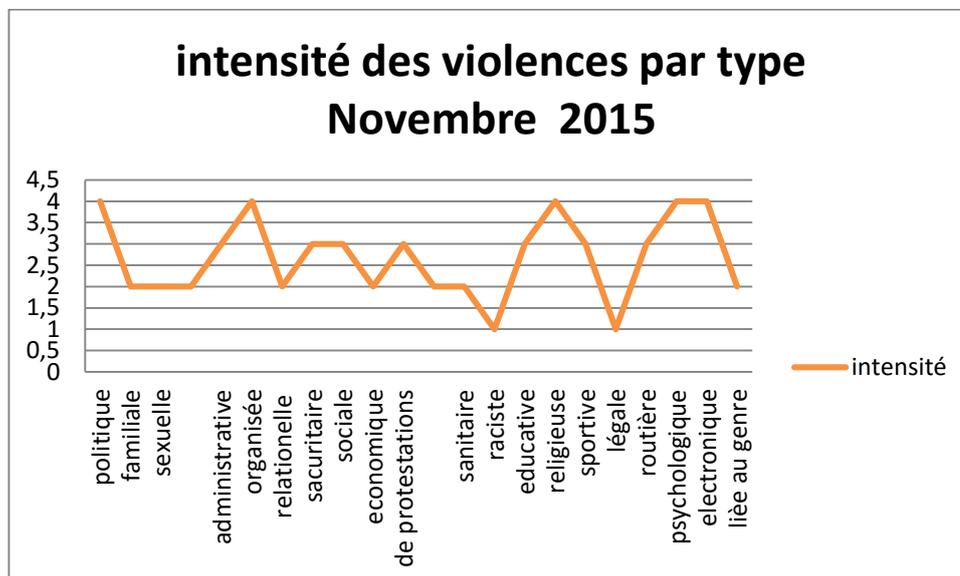
La délégation de Kessra, gouvernorat de Seliana a été le lieu d'une agression physique de la part d'un groupe d'extrémistes religieux sur le fils d'un agent de la sécurité nationale.

Un autre groupe d'extrémistes religieux, dans le gouvernorat de Gafsa, ont tenté d'appriivoiser une jeune afin de la convaincre de partir vers les terres de conflits syriennes sans compter sur l'intervention du père de la victime qui a pu empêcher le drame à temps.

Le drapeau national hissé dans un lycée d'Ennasser 2 dans le gouvernorat de Manouba a été brulé par des inconnus touchant, ainsi, un symbole sacré de la nation

Le gouvernorat de l'Ariana a eu, à son tour, un acte violent de tentative d'effraction dans le domicile du député défunt Mohamed Brahmi et de la députée actuelle Mbarka Brahmi.

Une analyse qualitative, à travers les différents types de violences a permis de dresser le graphe suivant :



La violence organisée a été la forme la plus virulente observée durant le mois de Novembre 2015. Entre les vols, effractions, l'utilisation des armes blanches dans certains différends et autres non moins graves.

Le cas les plus notables sont :

- La tentative de vol d'un nourrisson par une femme pourtant le voile intégral dans l'enceinte de l'hôpital de Sidi Bouzid ;
- Un militaire égorgeant son beau-fils suite à un conflit familial dans le gouvernorat de Béja ;
- L'agression par arme blanche d'une jeune femme par son fiancé lors d'une dispute de rupture dans le gouvernorat de Mahdia ;

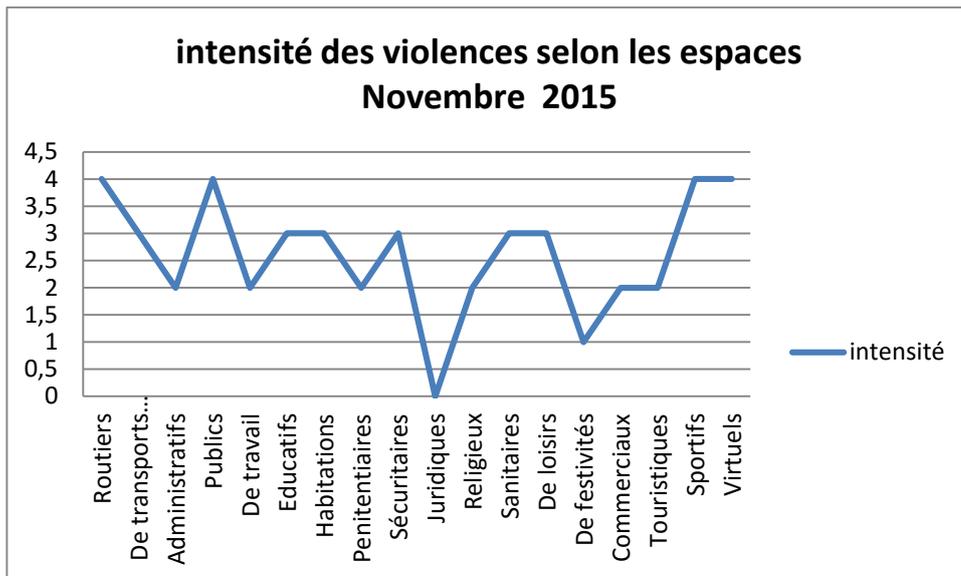
- L'effraction du centre médical de Kébili pour vol de stupéfiants par des jeunes de la région.

La violence sociale, constituant le tiers des cas observés, a été très présente, aussi, durant le mois de Novembre 2015 , notamment le cas des agents de la Société Tunisienne de l'Electricité et de Gaz qui ont été menacé d'être brûlé en cas de coupure de l'électricité de certains foyers, ou le cas de ces étudiants subsahariens qui ont subi des agressions physique de nature raciste ce qui a provoqué un élan de protestation et de soutien de la part de la société civile, ou encore les différents conflits autour des institutions scolaires qui ont eu pour résultats l'agression des instituteurs ce qui a eu pour conséquences l'arrêt des cours (dans la région d'Oued Ellil, gouvernorat de Manouba) et le sit-in organisé par le cadre éducatif et administratif (d'une école à Sidi Bouzid)

Les agressions sexuelles ont connu une certaine baisse durant le mois de Novembre 2015 avec 6 cas enregistrés comprenant 2 enfants de moins de 15 ans, une sexagénaire et 3 jeunes femmes.

Il est important de noter que les violences conjugales et familiales ont connu une régression en nombre, avec 6 cas observés, en gardant la même intensité et la gravité que les mois précédents :

- Une agression physique grave subie par une femme lors d'un conflit conjugal dans le gouvernorat de Tunis ;
- Une jeune femme est décédée suite à des violences subies de la part de son père dans le gouvernorat de Kairouan ;
- Un différend familial a entraîné l'utilisation d'une arme à feu et le décès d'un couple dans la région de Menzel Bouzelfa, gouvernorat de Nabeul ;
- La séquestration et l'attachement par des chaînes lourdes, pendant une dizaine de jours, subies par une jeune fille de la part de son père par peur de la délinquance.



Il est, par ailleurs, important de noter que les violences et les dépassements sécuritaires sont toujours aussi présents et de la même intensité que les mois précédents.

Il en est de même des violences routières dont le nombre importants d'accidents de la route dénotent le manque de respect des codes et règles institués et le comportement individualiste des conducteurs de toutes sortes.

Les violences dans les activités sportives ont connu une constance en intensité élevée puisque les stades et lieux de sport continuent à connaître des manifestations et comportements violents de destruction et dégradation lors des rencontres sportives et ce, malgré les sanctions de plus en plus sévères des fédérations nationales contre les clubs d'appartenance.

Les réseaux sociaux continuent d'être le théâtre de violences psychologiques et sociales les plus intenses entre rumeurs, photos à connotation violente, menaces d'agression et de meurtre, incitations à la violence et autres pratiques non moins graves, conséquentes et très alarmantes.